

LE GUILVINEC INFOS

Mai 2008 - 1ère quinzaine



Horaires des déchetteries :

	COMBRIT <i>Kerbénoën</i> 02.98.51.31.42	PLOBANNALEC <i>Quélarn</i> 02.98.82.26.76	PLOMEUR <i>Lézinadou</i> 02.98.82.10.33
Lundi	8h30 – 12h 14h – 18h	8h30 – 12h 14h – 18h	8h30 – 12h 14h – 18h
Mardi	8h30 – 12h 14h – 18h	8h30 – 12h 14h – 18h	8h30 – 12h 14h – 18h
Mercredi	8h30 – 12h 14h – 18h	8h30 – 12h 14h – 18h	8h30 – 12h 14h – 18h
Jeudi	8h30 – 12h 14h – 18h	8h30 – 12h 14h – 18h	8h30 – 12h 14h – 18h
Vendredi	8h30 – 12h 14h – 18h	8h30 – 12h 14h – 18h	8h30 – 12h 14h – 18h
Samedi	9h – 12h 14h – 18h	9h – 12h 14h – 18h	9h – 12h 14h – 18h

A la déchetterie, on peut déposer :

- ▶ les encombrants
- ▶ les gravats
- ▶ le textile
- ▶ les ferrailles
- ▶ les déchets verts
- ▶ l'huile de vidange
- ▶ les déchets ménagers spéciaux (peinture, aérosols...)

Le dépôt de déchets professionnels est payant.
Contact : Communauté de communes (02.98.87.80.58)

Déchets : attention, modifications à prendre en compte

Ne pouvant couvrir en assurance le service de collecte des déchets, la commune du Guilvinec se voit contrainte d'arrêter un service qu'elle avait souhaité poursuivre. Désormais, vous devrez porter vous-mêmes vos déchets verts et encombrants dans l'une des déchetteries communautaires. Nous vous rappelons que des conteneurs spécifiques recueillent papiers, cartons et verres. Nous vous rappelons également qu'il appartient aux entreprises qui vous livrent en électro-ménager d'enlever l'ancien appareil.

Conscients des difficultés que rencontreront certains d'entre vous, nous vous informons que l'entreprise « Les Jardins bigoudens » (02.98.11.28.31) peut – sur demande – assurer l'enlèvement de vos déchets. D'autre part, les prestataires acceptant les chèques emploi-services peuvent prendre en charge ce service.

Par ailleurs, la commune cherche à négocier l'achat groupé de composteurs (infos au prochain n°).

Cérémonies du 8 mai

Comme chaque année, la commune invite les Guilvinistes à venir, nombreux participer aux cérémonies de commémoration.

09 h 30 – 10 h 15
10 h 15 – 12 h 00
12 h 00 – 12 h 30

Messe en l'église Sainte-Anne du Guilvinec
Cérémonie au Monument aux morts
Cérémonie au Mur des Fusillés de Poulguen à Penmarc'h
suivie d'un pot de l'amitié au Grand Bleu

Marchés

Dorénavant, vous pourrez toute l'année profiter du marché du dimanche en plus de celui du mardi. Celui-ci se passe hors saison sur la place de la Poste et le parking de la Petite Sole.

Rappel des horaires des messes

<i>Samedi 3 mai</i>	Plomeur	18 h
<i>Dimanche 4 mai</i>	Léchiagat	9 h 30
	Guilvinec	11 h
<i>Samedi 10 mai</i>	Plomeur	18 h
<i>Dimanche 11 mai</i>	Léchiagat	10 h 30
	(Pentecôte, profession de foi)	
<i>Samedi 17 mai</i>	Guilvinec	18 h
<i>Dimanche 18 mai</i>	Léchiagat	10 h 30
	(Pardon de Notre-Dame des Flots)	

Portage de repas

France Biger, conseillère municipale du Guilvinec, a été élue Présidente du Syndicat chargé du « portage de repas » à domicile (pour personnes âgées ou malades). Service à contacter : 02.98.11.27.21.

Port de plaisance

André Brenn, conseiller municipal du Guilvinec, a été élu Président du Syndicat de gestion de l'espace portuaire « pêche-plaisance » commun au Guilvinec et à Treffiagat. La Vice-présidente est Danielle Bourhis, adjointe au Maire de Treffiagat. Daniel Le Balch, adjoint du Guilvinec, a été élu secrétaire.

Exposition

Pierre Denic exposera ses toiles à la médiathèque à partir du 16 mai. Les bénéfices des ventes seront reversés au Comité d'entraide des familles de marins péris en mer.

Associations

Vous avez un message à passer ? Vous pouvez nous le proposer (Claudia Durand au 02.98.58.10.21).

Aux commerçants partenaires :

La municipalité souhaite mieux informer les Guilvinistes, et dans cette intention a décidé d'imprimer cette gazette tous les quinze jours. Nous vous remercions d'accepter de laisser des exemplaires à la disposition de vos clients.

Merci de votre compréhension.

Haliotika

... vous rappelle que l'entrée du centre est gratuite pour les Guilvinistes sur présentation d'un justificatif de domicile, et qu'un tarif préférentiel vous sera appliqué si vous y invitez des amis.

Message aux parents de jeunes enfants

Vous avez un, ou des jeunes enfants à faire garder... ou vous attendez un heureux événement... serez concernés prochainement... Faites-vous connaître aux services municipaux (accueil et/ou Mme Oger) afin de permettre une mise en relation plus facile entre offre et demande d'assistantes maternelles.